

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune
de MERTERT

Les membres du Conseil Communal sont invités à se réunir en date du **27 février 2026 à 08h00** à la **maison communale** pour délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

Séance publique

- 1 Approbation des délibérations de la séance précédente
- 2 Modification du règlement de circulation de la Commune de Mertert
- 3 Approbation d'un règlement-subsidie relatif au rachat des eco-bacs (papier et verre)
- 4 Arrêt provisoire du compte de gestion 2024
- 5 Arrêt provisoire du compte administratif 2024
- 6 Approbation de la convention 2026 avec l'Office social commun Grevenmacher
- 7 Création de poste de fonctionnaire dans la carrière B1 relatif au coordinateur sportif
- 8 Modification des ressorts scolaires
- 9 Approbation des conventions tripartites annuelles 2026 Kabemewa (SEA)
- 10 Subsidies ordinaires 2026 aux associations
- 11 Approbation d'un acte notarié pour des parcelles sises au lieu-dit "Op Gënschend"
- 12 Renonciation aux fonds réservés aux logements abordables, respectivement aux logements abordables au profit de l'Etat dans le cadre de:
 - a) PAP Esplanade de la Moselle
 - b) PAP Rue de Mompach-Est
- 13 Approbation de l'avenant à la convention relative à la Réserve Forestière Intégrale (RFI)
- 14 Approbation de concessions de cimetière
- 15 Approbation de titres de recette
- 16 Approbation de subsides extraordinaires
- 17 Annonces du collège échevinal
- 18 Questions au collège échevinal

Ainsi arrêté à Wasserbillig, le 19 février 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre

Le secrétaire

